



Ministère de l'Environnement

Avis à Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'études national pour l'élaboration d'un manuel judiciaire du droit de l'environnement en Mauritanie

AMI N°001/MEV/2023

1. Le Ministère de l'Environnement (MEV) a mobilisé des ressources sur le Budget de l'État, au titre de la loi de finances 2023, pour l'élaboration d'un manuel judiciaire du droit de l'environnement, en vue d'appliquer l'une des recommandations des ateliers de formation sur le droit de l'environnement organisés en 2021 par le MEV, en partenariat avec le Ministère de la Justice et l'École Nationale d'Administration, du Journalisme et de la Magistrature (ENAJM), au bénéfice de magistrats et du personnel du MEV concerné par la recherche et la constatation des infractions liées à l'atteinte à l'environnement, en vue de l'amélioration du traitement des contentieux en matière environnementale ;
2. Le présent appel à manifestation d'intérêt, ouvert aux bureaux d'études, aux cabinets et consultants nationaux, faisant suite au plan prévisionnel des dépenses inférieures au seuil de passation des marchés 2023 actualisé du MEV ;
3. Les prestations intellectuelles requises consistent essentiellement à: (i) faire une revue des dispositions légales, en lien avec le droit pénal de l'environnement ainsi que les sentences judiciaires traitant les atteintes à l'environnement et (ii) concevoir, rédiger, présenter et éditer en arabe (150 exemplaires) et en français (50 exemplaires) un manuel judiciaire du droit de l'environnement en Mauritanie ;
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues) ;
5. Le dossier de candidature doit être déposé à la Commission ad-hoc des marchés infra-seuil du Ministère de l'Environnement (MEV), rue 21 - 185 n°838 Ksar- Nouakchott, au plus tard le vendredi 18 août 2023 à 12h heures.
6. Le dossier doit comprendre les éléments suivants :
 - (i) une lettre de candidature, (ii) la liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées, (iii) les attestations de bonne fin délivrées par le maître d'ouvrage et (iv) les Statuts du bureau d'études ou du cabinet ;
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence détaillés auprès de la direction des affaires administratives et financières du MEV.

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement

